



Boucherville

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Boucherville tenue le 17 mai 2021, à 20h00 à l'hôtel de ville de Boucherville, 500, rue de la Rivière-aux-Pins. Boucherville, sous la présidence de monsieur le maire.

**SONT PRÉSENTS :**

M. Jean Martel, maire (téléconférence)

M<sup>me</sup> Isabelle Bleau, conseillère (téléconférence)

M. Raouf Absi, conseiller (téléconférence)

M<sup>me</sup> Josée Bissonnette, conseillère (téléconférence)

M<sup>me</sup> Anne Barabé, conseillère (téléconférence)

M. François Desmarais, conseiller (téléconférence)

M<sup>me</sup> Magalie Queval, conseillère (téléconférence)

M<sup>me</sup> Jacqueline Boubane, conseillère (téléconférence)

M<sup>me</sup> Lise Roy, conseillère (téléconférence)

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS**

M. Roger Maisonneuve, directeur général (téléconférence)

M<sup>me</sup> Marie-Pier Lamarche, greffière (téléconférence)

**Ouverture de la séance et moment de réflexion**

---

... Après un moment de réflexion, M. le maire, Jean Martel, ouvre la séance.

**Période de questions**

---

La parole est accordée au public:

M. Simon Clairoux:

- traverse piétons boul. De Montarville intersection rue de Gascogne;
- refaire les lignes au coin de la rue Ampère.

M. Christophe Nicolas:

- utilisation de trottoirs et de la route.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

210517-1

### **Adoption de l'ordre du jour**

---

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que déjà soumis en ajoutant les points suivants:

- 13.1 Embauche - Directrice à la Direction des ressources humaines;
- 13.2 865, boul. Marie-Victorin (lot 1 910 487 appartenant à la Ville) – autorisation – installation d'un embarcadère face au 852, boul. Marie-Victorin;
- 13.2 Nomination d'un nouveau membre au sein du comité ferroviaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-2

### **Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 19 avril et de la séance extraordinaire du 26 avril 2021**

---

Il est proposé d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du 19 avril et de la séance extraordinaire du 26 avril 2021 tenues par le conseil municipal de Boucherville, le tout tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **Avis de motion**

---

210517-3

### **Avis de motion - Projet de règlement 2021-121-13 modifiant le Règlement 2009-121 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la Ville de Boucherville afin entre autres de modifier la vitesse aux abords des parcs et des zones scolaires**

---

Mme la conseillère Lise Roy donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté pour adoption un Règlement modifiant le Règlement 2009-121 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la Ville de Boucherville afin entre autres de modifier la vitesse aux abords des parcs et des zones scolaires.

### **Adoption de règlements**

---

210517-4

**Dépôt du projet de règlement 2021-121-13 - Règlement modifiant le Règlement 2009-121 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la Ville de Boucherville afin entre autres de modifier la vitesse aux abords des parcs et des zones scolaires**

---

Mme la conseillère Lise Roy dépose le projet de règlement 2021-121-13 - Règlement modifiant le Règlement 2009-121 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la Ville de Boucherville afin entre autres de modifier la vitesse aux abords des parcs et des zones scolaires.

M. le maire, Jean Martel, se retire pour ce point ayant un terrain qui pourrait être loti.

Mme Josée Bissonnette, mairesse suppléante, assume la présidence.

210517-5

**Adoption - Second projet de règlement numéro 2021-290-13 modifiant les dispositions du Règlement de zonage numéro 2018-290 afin:**  
• De porter la superficie minimale d'un lot à 1 675 m<sup>2</sup> dans la zone H-211

---

CONSIDÉRANT la consultation écrite sur le projet de règlement 2021-290-13;

Il est proposé d'adopter le second projet de règlement numéro 2021-290-13 modifiant les dispositions du Règlement de zonage numéro 2018-290 afin:

- De porter la superficie minimale d'un lot à 1 675 m<sup>2</sup> dans la zone H-211.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Martel et Mme Bissonnette reprennent leur siège.

210517-6

**Adoption - Règlement numéro 2021-340-1 modifiant le Règlement 2020-340 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services ou activités de la Ville de Boucherville et remplaçant le Règlement 2019-316**

---

Il est proposé d'adopter le Règlement 2021-340-1 - Règlement modifiant le Règlement 2020-340 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services ou activités de la Ville de Boucherville et remplaçant le Règlement 2019-316.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-7

**Dépôt du certificat - procédure d'enregistrement du Règlement 2021-349 ordonnant la réfection de six (6) terrains de tennis synthétiques et décrétant à ces fins une dépense et un emprunt n'excédant pas 1 095 556 \$**

---

Le conseil municipal prend acte du dépôt du certificat de la greffière concernant la procédure d'enregistrement tenue entre le 27 avril et le 12 mai 2021 sur le Règlement 2021-349 ordonnant la réfection de six (6) terrains de tennis synthétiques et décrétant à ces fins une dépense et un emprunt n'excédant pas 1 095 556 \$.

210517-8

**Dépôt du certificat - procédure d'enregistrement du Règlement 2021-350 ordonnant l'aménagement d'un sentier dans le parc du Boisé-du-Pays-Brûlé et décrétant à ces fins une dépense et un emprunt n'excédant pas 424 847 \$**

---

Le conseil municipal prend acte du dépôt du certificat de la greffière concernant la procédure d'enregistrement tenue entre le 27 avril et le 12 mai 2021 sur le Règlement 2021-350 ordonnant l'aménagement d'un sentier dans le parc du Boisé-du-Pays-Brûlé et décrétant à ces fins une dépense et un emprunt n'excédant pas 424 847 \$.

M. le maire, Jean Martel, se retire pour ce point étant propriétaire d'un bâtiment d'intérêt patrimonial.

Mme Josée Bissonnette, mairesse suppléante, assume la présidence.

210517-9

**Adoption - Règlement numéro 2021-352 – Règlement établissant un programme d'aide à la restauration des bâtiments d'intérêt patrimonial sur le territoire de la Ville de Boucherville**

---

Il est proposé d'adopter le Règlement 2021-352 - Règlement établissant un programme d'aide à la restauration des bâtiments d'intérêt patrimonial sur le territoire de la Ville de Boucherville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Martel et Mme Bissonnette reprennent leurs sièges.

210517-10

**Adoption - Règlement numéro 2021-353 - Règlement ordonnant l'exécution de travaux de réfection de la chaussée du boul. Marie-Victorin entre le parc de la Saulaie et la limite de la ville de Varennes ainsi que la rue Jean-Bois entre les deux intersections avec la rue de la Rivière-aux-Pins et décrétant à ces fins une dépense et un emprunt n'excédant pas 2 241 934 \$**

---

Il est proposé d'adopter le Règlement 2021-353 - Règlement ordonnant l'exécution de travaux de réfection de la chaussée du boul. Marie-Victorin entre le parc de la Saulaie et la limite de la ville de Varennes ainsi que la

rue Jean-Bois entre les deux intersections avec la rue de la Rivière-aux-Pins et décrétant à ces fins une dépense et un emprunt n'excédant pas 2 241 934 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **Rapports et résolutions des comités et commissions**

---

210517-11

### **Demandes de PIIA présentées au CCU du 28 avril 2021**

---

Il est proposé d'entériner les recommandations U2021-064, U2021-065, U2021-066, U2021-067, U2021-069, U2021-072, U2021-074, U2021-076, U2021-079, U2021-080, U2021-084, U2021-086, U2021-088, U2021-090, U2021-091 et U2021-092 du comité consultatif d'urbanisme de Boucherville lors de sa réunion du 28 avril 2021 et d'approuver :

1. La demande de PIIA numéro 2021-70045 pour autoriser un ajout d'étage partiel d'un immeuble situé au 843, rue de la Rivière-aux-Pins, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2021-064.
2. La demande de PIIA numéro 2021-70029 pour autoriser une marquise de couleur noire au local situé au 582-704, chemin de Touraine, le tout en considérant le préambule apparaissant à la recommandation U2021-065.
3. La demande de PIIA numéro 2021-70028 pour autoriser une marquise de couleur noire au local situé au 582-1204, chemin de Touraine, le tout en considérant le préambule apparaissant à la recommandation U2021-066.
4. La demande de PIIA numéro 2021-70047 pour autoriser un nouvel avant-toit au-dessus des portes de garage, d'un immeuble situé au 715, rue des Bois-Francis, le tout en considérant le préambule, les conditions et les suggestions apparaissant à la recommandation U2021-067.
5. La demande de PIIA numéro 2021-70053 pour autoriser l'agrandissement de portes de garage d'un immeuble situé au 20, boulevard Marie-Victorin, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2021-069.
6. La demande de PIIA numéro 2021-70043 afin d'autoriser des modifications à la cheminée de maçonnerie d'argile présente sur l'Église Sainte-Famille-de-Boucherville située au 560, boulevard Marie-Victorin, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2021-072.
7. La demande de PIIA numéro 2021-70060 pour autoriser la réparation de la maçonnerie de l'Église Sainte-Famille-de-Boucherville située au 560, boulevard Marie-Victorin, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2021-074.

8. La demande de PIIA numéro 2021-70046 pour autoriser un changement de couleur du revêtement existant de la propriété située au 15, rue De Montbrun, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2021-076.
9. La demande de PIIA numéro 2021-70061 pour autoriser un balcon et un avant-toit en cour arrière d'un immeuble situé au 580, rue Saint-Charles, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2021-079.
10. Partiellement, la demande de PIIA numéro 2021-70063 pour autoriser un nouveau modèle de porte de garage d'un immeuble situé au 651, chemin du Lac, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2021-080.
11. La demande de PIIA numéro 2021-70054 pour autoriser le remplacement du revêtement de toiture, d'un immeuble situé au 20, rue des Seigneurs, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2021-084.
12. La demande de PIIA numéro 2021-70064 pour autoriser le remplacement du revêtement de la toiture de l'immeuble situé au 11, rue Louis-H.-La Fontaine Nord, le tout en considérant le préambule apparaissant à la recommandation U2021-086.
13. La demande de PIIA numéro 2021-70066 pour autoriser des nouvelles clôtures, d'un immeuble situé au 432, boulevard Marie-Victorin, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2021-088.
14. Partiellement, la demande de PIIA numéro 2021-70067 pour autoriser des modifications à l'escalier menant au quai, d'un immeuble situé au 432, boulevard Marie-Victorin, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2021-090. De plus, les propriétaires du 432, boulevard Marie-Victorin devront réaliser des travaux de renaturalisation sur la propriété voisine avec l'autorisation de ces propriétaires, dans le but de remettre en état cette portion du terrain lors de la relocalisation de l'escalier menant au quai.
15. La demande de PIIA numéro 2021-70042 pour autoriser l'installation d'une main courante à sa rampe d'accès sans obstacle et le remplacement des portes de l'immeuble situé au 238, rue Dupernay, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2021-091.
16. La révision de la demande de PIIA numéro 2020-70203 pour autoriser une nouvelle fenêtre sur la façade avant de l'agrandissement, d'un immeuble situé au 753, rue des Bois-Francs, le tout en considérant le préambule, les conditions et les suggestions apparaissant à la recommandation U2021-092.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est proposé d'entériner la recommandation U2021-070 du comité consultatif d'urbanisme de Boucherville lors de sa réunion du 28 avril 2021 et d'approuver partiellement, la demande de PIIA numéro 2021-70058 pour autoriser une nouvelle construction résidentielle, située au 184, rue des Îles-Percées, le tout en considérant le préambule, les conditions et les suggestions apparaissant à la recommandation U2021-070.

Mme la conseillère, Jacqueline Boubane, demande le vote sur cette proposition. Cette demande est appuyée par le conseiller M. François Desmarais.

Mme Isabelle Bleau: favorable  
M. Raouf Absi: favorable  
Mme Josée Bissonnette: favorable  
Mme Anne Barabé: favorable  
M. François Desmarais: contre  
Mme Magalie Queval: favorable  
Mme Jacqueline Boubane: contre  
Mme Lise Roy: contre  
M. Jean Martel: favorable

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Il est proposé d'entériner les recommandations U2021-071, U2021-073, U2021-075, U2021-078, U2021-083, U2021-085, U2021-087, U2021-089 et U2021-093 du comité consultatif d'urbanisme de Boucherville lors de sa réunion du 28 avril 2021 et d'approuver:

1. La demande site du patrimoine numéro 2021-70043, afin d'autoriser des modifications à la cheminée de maçonnerie d'argile présente sur l'immeuble situé au 560, boulevard Marie Victorin, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2021-071;
2. La demande site du patrimoine numéro 2021-70060 pour autoriser la réparation de la maçonnerie de l'Église Sainte-Famille-de-Boucherville située au 560, boulevard Marie-Victorin, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2021-073;
3. La demande site du patrimoine numéro 2021-70046 pour autoriser un changement de couleur du revêtement existant de la propriété située au 15, rue De Montbrun, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2021-075;
4. La demande site du patrimoine numéro 2021-70061 pour autoriser un balcon et un avant-toit en cour arrière d'un immeuble situé au 580, rue Saint-Charles, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2021-078;

5. La demande site du patrimoine numéro 2021-70054 pour autoriser le remplacement du revêtement de toiture, d'un immeuble situé au 20, rue des Seigneurs, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2021-083;
6. La demande site du patrimoine numéro 2021-70064 pour autoriser le remplacement du revêtement de la toiture de l'immeuble situé au 11, rue Louis-H.-La Fontaine Nord, le tout en considérant le préambule apparaissant à la recommandation U2021-085;
7. La demande site du patrimoine numéro 2021-70066 pour autoriser des nouvelles clôtures, d'un immeuble situé au 432, boulevard Marie-Victorin, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2021-087;
8. Partiellement, la demande site du patrimoine numéro 2021-70067 pour autoriser des modifications à l'escalier menant au quai, d'un immeuble situé au 432, boulevard Marie-Victorin, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2021-089. De plus, les propriétaires du 432, boulevard Marie-Victorin devront réaliser des travaux de renaturalisation sur la propriété voisine avec l'autorisation de ces propriétaires, dans le but de remettre en état cette portion du terrain lors de la relocalisation de l'escalier menant au quai;
9. La demande site du patrimoine numéro 2021-70075 pour autoriser la démolition d'une piscine creusée, d'un immeuble situé au 46, rue De Grandpré, le tout en considérant le préambule, les conditions et les suggestions apparaissant à la recommandation U2021-093.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Isabelle Bleau, conseillère, se retire pour le point suivant puisque la propriété visée appartient à un membre de sa famille.

210517-14

**Demandes de PIIA et site du patrimoine présentées au  
CCU du 28 avril 2021**

---

Il est proposé d'entériner les recommandations U2021-081, U2021-082 du comité consultatif d'urbanisme de Boucherville lors de sa réunion du 28 avril 2021 et d'approuver:

1. La demande site du patrimoine numéro 2021-70057 pour autoriser le remplacement du revêtement mural d'un immeuble situé au 21-23, rue Guérin, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2021-081;
2. La demande de PIIA numéro 2021-70057 pour autoriser le remplacement du revêtement mural d'un immeuble situé au 21-23, rue Guérin, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2021-082.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Bleau reprend son siège.



210517-15

**Nomination d'une personne-ressource - CCU  
(patrimoine)**

---

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2578 préparé par la Direction du développement urbain daté du 28 avril 2021.

Il est proposé de nommer madame Caroline Guindon à titre de personne-ressource au sein du CCU pour une période trois (3) ans, soit la période de validité du *Programme d'aide à la restauration des bâtiments d'intérêt patrimonial* sur le territoire de la Ville de Boucherville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-16

**Dépôt de la recommandation - Mise en place d'un  
formulaire de demande toponymique**

---

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la demande participative mise de l'avant par le conseil municipal, celui-ci s'est engagé politiquement à se prononcer sur les projets de résolutions proposés par les comités de participation citoyenne;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2608 préparé par la Direction des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire et portant sur la recommandation « Mise en place d'un formulaire de demande toponymique » daté du 19 avril 2021;

Il est proposé d'approuver le formulaire de demande toponymique préparé par la Commission de toponymie de Boucherville, et d'intégrer celui-ci sur le nouveau site Web de la Ville de Boucherville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-17

**Dépôt Recommandation CD1-36 - Cohabitation  
harmonieuse des usagers du fleuve dans le chenal sud  
du fleuve Saint-Laurent, face à Boucherville et dans les  
canaux du parc national des Îles-de-Boucherville**

---

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la démarche participative mise de l'avant par le conseil municipal, celui-ci s'est engagé politiquement à se prononcer sur les projets de résolutions proposés par les comités de participation citoyenne;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2634 préparé par la Direction générale daté du 29 avril et portant sur la recommandation CD1-36 du comité des citoyens du district électoral no 1 (Marie-Victorin) en regard de la cohabitation harmonieuse des usagers du fleuve dans le chenal sud du fleuve Saint-Laurent, face à Boucherville et dans les canaux du parc national des Îles-de-Boucherville;

CONSIDÉRANT que la Ville de Boucherville a prévu des activités de sensibilisation et d'éducation à la sécurité nautique pour la saison 2021;

Il est proposé d'approuver la recommandation CD1-36 du comité des citoyens du district électoral no 1 en regard de la cohabitation harmonieuse des usagers du fleuve dans le chenal sud du fleuve Saint-Laurent, face à Boucherville et dans les canaux du parc national des Îles-de-Boucherville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-18

**Dépôt Recommandation CJE-2 - Bonification de la zone jeunesse des environs du skatepark, phase 1**

---

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la démarche participative mise de l'avant par le conseil municipal, celui-ci s'est engagé politiquement à se prononcer sur les projets de résolutions proposés par les comités de participation citoyenne;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2610 préparé par la Direction générale daté du 14 avril 2021 et portant sur la recommandation CJE-2 du comité jeunesse en regard de la bonification de la zone jeunesse des environs du skatepark, phase 1;

Il est proposé de prendre acte de la recommandation CJE-2 du Comité jeunesse en regard de la bonification de la zone jeunesse des environs du skatepark, phase 1 et de transmettre la présente résolution aux directions de la Ville touchées par cette recommandation pour analyse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-19

**Dépôt Recommandation SPC-18 - Mise à jour du Guide de fonctionnement de la participation citoyenne**

---

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la démarche participative mise de l'avant par le conseil municipal, celui-ci s'est engagé politiquement à se prononcer sur les projets de résolutions proposés par les comités de participation citoyenne;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2640 préparé par la Direction générale daté du 3 mai 2021 et portant sur la recommandation SPC-18 du Secrétariat à la participation citoyenne en regard de la mise à jour du *Guide de fonctionnement de la participation citoyenne*.

Il est proposé d'approuver la recommandation SPC-18 du Secrétariat à la participation citoyenne en regard de la mise à jour du *Guide de fonctionnement de la participation citoyenne*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-20

**Dépôt recommandation CAR-1 du comité d'achat responsable**

---

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la démarche participative mise de l'avant par le conseil municipal, celui-ci s'est engagé politiquement à se prononcer sur les projets de résolutions proposés par les comités de participation citoyenne;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2647 préparé par la Direction générale daté du 5 mai 2021 et portant sur la recommandation CAR-1 du comité d'achat responsable, en regard de l'octroi d'une aide financière, pour supporter des initiatives citoyennes de recyclage et de réduction des déchets à Boucherville;

Il est proposé de prendre acte la recommandation CAR-1 du comité d'achat responsable et d'octroyer une aide financière de 1 500 \$ au comité d'achat responsable afin que ce dernier puisse encourager diverses initiatives citoyennes environnementales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-21

**Dépôt du procès-verbal de la commission de toponymie - réunion du 21 janvier 2021**

---

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal de la Commission de toponymie - réunion du 21 janvier 2021.

210517-22

**Dépôt du procès-verbal de la commission de toponymie - réunion du 24 février 2021**

---

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal de la Commission de toponymie - réunion du 24 février 2021.

210517-23

**Dépôt du procès-verbal du comité consultatif des arts et de la culture - réunion du 9 février 2021**

---

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal du Comité consultatif des arts et de la culture - réunion du 9 février 2021 et du document *Présentation et projets de la bibliothèque*.

210517-24

**Dépôt du procès-verbal du comité d'achat responsable - réunion du 1<sup>er</sup> mars 2021**

---

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal du comité d'achat responsable - réunion du 1<sup>er</sup> mars 2021.

210517-25

**Dépôt du procès-verbal de la commission des aînés -  
réunion du 16 mars 2021**

---

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal de la commission des aînés - réunion du 16 mars 2021.

210517-26

**Dépôt du procès-verbal de la commission des loisirs,  
des arts, de la culture et de la vie communautaire -  
réunions du 27 et 30 avril 2021**

---

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2637 préparé par la Direction des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire daté du 5 mai 2021;

Il est proposé de prendre acte du procès-verbal de la commission des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire - réunions du 27 et 30 avril 2021 et d'approuver les recommandations suivantes :

1. La recommandation 20210427-01 à l'effet d'adopter le plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021.
2. La recommandation 20210427-02 à l'effet de revoir le concept de la semaine des aînés afin de favoriser une programmation annuelle et de développer la signature *Bien vieillir à Boucherville*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-27

**Dépôt du procès-verbal de la commission des saines  
habitudes de vie, du sport et des équipements sportifs  
- réunion du 21 avril 2021**

---

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal de la commission des saines habitudes de vie, du sport et des équipements sportifs - réunion du 21 avril 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-28

**Commission de la circulation et du transport rencontre  
du 14 avril 2021 - recommandations**

---

CONSIDÉRANT le procès-verbal de la commission de la circulation et du transport, rencontre du 14 avril 2021;

Il est proposé de prendre acte du procès-verbal et d'approuver les recommandations suivantes:

1. La recommandation 210414-03 visant à aménager un dos d'âne vis-à-vis le parc et la limite du 714 et le 717, rue du Père Le Jeune.

2. La recommandation 210414-04 visant à approuver la candidature de la rue Fréchette pour le projet « Ma zone RUEelle » et d'aménager cette zone entre le 19 et le 63, rue Fréchette.
3. La recommandation 210414-05 visant à entreprendre un sondage pour l'aménagement d'une zone RUEelle entre la limite du 218 et du 220 et la limite du 237 et du 241, rue De Brullon.
4. La recommandation 210414-06 visant à ajouter un panneau de sensibilisation à la présence d'enfants sur la rue De Brullon entre les rues Thomas-Pépin et De Jumonville.
5. La recommandation 210414-07 visant à aménager une traverse piétonnière sur le boul. Marie-Victorin à l'intersection de la rue De La Broquerie.
6. La recommandation 210414-08 visant à maintenir le statu quo quant à la demande d'interdiction de stationnement sur une partie de la rue Samuel-Provost.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **Demandes de dérogation mineure et de démolition**

---

210517-29

#### **Demande de dérogation mineure no 2021-70039 - murs verticaux dédiés aux lucarnes du comble occupé**

---

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure numéro 2021-70039;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme de Boucherville a recommandé l'acceptation de cette demande en vertu de sa résolution U2021-068;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Boucherville juge opportun d'entériner cette recommandation;

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié dans le journal *La Relève* du 27 avril 2021 invitant les personnes intéressées à se faire entendre sur cette demande;

CONSIDÉRANT qu'aucune représentation n'a été faite sur le sujet;

Il est proposé d'accepter la demande de dérogation mineure n° 2021-70039 à l'égard de l'immeuble situé au 715, rue des Bois-Francis sur le lot 6 327 447 du cadastre du Québec déposée le 24 mars 2021 qui aura pour effet d'accorder une dérogation pour permettre que les murs verticaux dédiés à des lucarnes représentent 25 % du périmètre du comble occupé.

Le tout selon la recommandation U2021-068 du CCU.

Tel que présenté dans les documents suivants :

- Courriel argumentaire incluant les photos du comble, préparé par Samuel Fontaine, propriétaire, daté et reçu le 17 février 2021;
- Élévations et plans du comble tel que construit, préparés par Carta Architecte + Designer, datés du 1<sup>er</sup> mars et reçus le 3 mars 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **Administration et finances**

---

### **Effectifs et embauche**

---

210517-30

### **Approbation du rapport d'effectifs**

---

Il est proposé :

1. D'approuver le rapport d'effectifs pour la période du 4 avril au 2 mai 2021 préparé par la directrice des ressources humaines de la ville et daté du 6 mai 2021.
2. De féliciter Mme Mélanie Desmarais, commis finances à la Direction des finances et des approvisionnements pour ses 10 années à l'emploi de la Ville de Boucherville.
3. De féliciter Mme Annie Levasseur, adjointe administrative à la Direction des ressources humaines pour ses 10 années à l'emploi de la Ville de Boucherville.
4. De féliciter M. François Lespérance, brigadier scolaire à la Direction des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire pour ses 25 années à l'emploi de la Ville de Boucherville. Le paragraphe 6 de la résolution 210419-35 étant remplacé par le présent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **Listes de chèques et virements budgétaires**

---

210517-31

### **Listes de chèques**

---

Il est proposé :

- 1° D'approuver les listes des chèques suivantes, préparées par la Direction des finances et des approvisionnements de la Ville, soit :
  - liste des chèques numéros 194233 à 194299 inclusivement;
  - liste des chèques numéros 194300 à 194354 inclusivement;

- liste des chèques numéros 194355 à 194428 inclusivement;
  - liste des chèques numéros 194429 à 194511 inclusivement.
- 2° D'approuver les paiements électroniques suivants:
- paiements électroniques S-17739 à S-17809;
  - paiements électroniques S-17810 à S-17864;
  - paiements électroniques S-17865 à S-17932;
  - paiements électroniques S-17933 à S-18007.
- 3° D'approuver les dépenses prélevées directement au compte bancaire pour un montant de 86 732,12 \$.
- 4° D'autoriser le trésorier de la Ville ou l'assistant-trésorier à donner suite à la présente et à signer tout document pertinent à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-32

**Listes des virements budgétaires**

---

Il est proposé:

1. D'approuver les listes détaillées des virements budgétaires suivantes:

Liste détaillée des virements budgétaires 2021  
au 10 mai 2021

Écritures 5229 à 5239

2. D'autoriser la Direction des finances et des approvisionnements de la Ville à donner suite à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-33

**Dépôt du rapport prévu au Règlement de délégation  
2020-329**

---

Le conseil municipal prend acte du dépôt du rapport indiquant les dépenses effectuées pour les services professionnels par les différents directeurs de direction, pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> et le 30 avril 2021, le tout conformément à l'article 8 du Règlement de délégation numéro 2020-329.

210517-34

**Boisé Du Tremblay - demande de soutien financier de  
Nature-Action Québec pour l'entretien des sentiers**

---

CONSIDÉRANT que la construction et l'entretien des sentiers sont cohérents avec quelques objectifs de l'Agenda 21 (plan de développement durable) de Boucherville;

CONSIDÉRANT l'utilisation des sentiers depuis leur inauguration en octobre 2016;

CONSIDÉRANT que Nature-Action Québec et la Ville de Boucherville sont partenaires depuis plusieurs années dans la protection et la mise en valeur du boisé Du Tremblay;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel n° 2021-2598 préparé par la Direction de l'urbanisme et de l'environnement daté du 21 avril 2021;

Il est proposé d'accorder une aide financière de 14 480,00 \$ à l'organisme Nature-Action Québec pour l'entretien des sentiers dans le boisé Du Tremblay en 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-35

**Dépôt du rapport financier audité de la Ville de Boucherville au 31 décembre 2020**

---

M. le maire, Jean Martel, fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier audité pour l'exercice financier 2020.

Le conseil municipal prend acte du dépôt du rapport financier audité de l'exercice clos le 31 décembre 2020, de même que du rapport de l'auditeur indépendant DELOITTE en regard dudit exercice, le tout conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. C-19).

Les faits saillants de ces rapports (rapport financier audité et rapport de l'auditeur indépendant) seront diffusés aux citoyens via le site internet de la ville et seront transmis aux médias locaux.

210517-36

**Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement non affecté du 31 décembre 2020 à des fins spécifiques**

---

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2626 préparé par la Direction des finances daté du 28 avril 2021;

Il est proposé suite au dépôt du rapport financier audité 2020 d'autoriser l'affectation des montants suivants:

- De l'excédent de fonctionnement non affecté: 1,466,124 \$;
- À l'excédent de fonctionnement affecté - Fonds Vert: 1,421,124 \$;
- À l'excédent de fonctionnement affecté - Fonds Patrimoine Vieux-Boucherville: 45,000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



CONSIDÉRANT le règlement 2014-222 relatif au programme de revitalisation du Vieux-Boucherville et ses amendements;

CONSIDÉRANT qu'il y est indiqué à l'article 12 que la Ville déterminera par résolution l'enveloppe budgétaire;

CONSIDÉRANT qu'il y est également indiqué à l'article 15 que la Ville déterminera par résolution la date limite de dépôt des demandes;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2633 préparé par la Direction du développement urbain daté du 28 avril 2021;

Il est proposé :

1. De décréter que l'enveloppe budgétaire totale pour la mise en oeuvre du programme d'aide financière pour l'ensemble des travaux admissibles est de 45 000 \$ pour l'année 2021;
2. D'indiquer que la date limite de dépôt des demandes sera, pour l'année 2021, le 30 septembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **Soumissions, adjudications de contrats et mandats**

---

#### **Adjudication d'un contrat pour la réfection de la rue Birtz entre le boul. Marie-Victorin et la rue Le Gardeur et de la rue De Levilliers entre les rues De Mésy et D'Argenson (C-21-06-C)**

---

CONSIDÉRANT le contrat pour la réfection de la rue Birtz entre le boul. Marie-Victorin et la rue Le Gardeur et de la rue De Levilliers entre les rues De Mésy et D'Argenson;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2625 préparé par la Direction du génie daté du 26 avril 2021 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat pour la réfection de la rue Birtz entre le boul. Marie-Victorin et la rue Le Gardeur et de la rue De Levilliers entre les rues De Mésy et D'Argenson à Excavation Civilpro inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 4 444 791,82 \$, taxes incluses, le tout selon les clauses, conditions et termes prévus aux devis et à la soumission C-21-06-C et ce, conditionnellement à l'approbation par le MAMH du règlement d'emprunt 2021-351- Règlement ordonnant l'exécution de travaux pour la réfection des infrastructures de la rue Birtz entre le boul. Marie-Victorin et les rues Le Gardeur et De Levilliers et entre les rues De Mésy et D'Argenson et décrétant à ces fins une dépense et un emprunt n'excédant pas 5 399 943 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-39

**Adjudication d'un contrat pour l'aménagement d'un méandre dans le ruisseau Sabrevois (C-21-07-B)**

---

CONSIDÉRANT le contrat pour l'aménagement d'un méandre dans le ruisseau Sabrevois;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2638 préparé par la Direction du génie daté du 4 mai 2021 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat pour l'aménagement d'un méandre dans le ruisseau Sabrevois à Aménagements Natur'Eau-Lac inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 198 239,90 \$, taxes incluses, le tout selon les clauses, conditions et termes prévus aux devis et à la soumission C-21-07-B.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-40

**Adjudication d'un contrat pour des travaux de stabilisation des berges du ruisseau Sabrevois - 853, rue Étienne-Brûlé (C-21-07-C)**

---

CONSIDÉRANT le contrat pour des travaux de stabilisation des berges du ruisseau Sabrevois - 853, rue Étienne-Brûlé;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2639 préparé par la Direction du génie daté du 4 mai 2021 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat pour des travaux de stabilisation des berges du ruisseau Sabrevois - 853, rue Étienne-Brûlé à Senterre Entrepreneur Général inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 196 381,90 \$, taxes incluses, le tout selon les clauses, conditions et termes prévus aux devis et à la soumission C-21-07-C.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-41

**Adjudication d'un contrat de services professionnels pour le contrôle qualitatif de la réfection de la rue Birtz entre le boul. Marie-Victorin et la rue Le Gardeur et de la rue De Levilliers entre les rues De Mésey et D'Argenson et réfection de six (6) terrains de tennis au parc Pierre-Laporte (C-21-15-D)**

---

CONSIDÉRANT le contrat de services professionnels pour le contrôle qualitatif de la réfection de la rue Birtz entre le boul. Marie-Victorin et la rue Le Gardeur et de la rue De Levilliers entre les rues De Mésey et D'Argenson et réfection de six (6) terrains de tennis au parc Pierre-Laporte;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2644 préparé par la Direction du génie daté du 6 mai 2021 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat de services professionnels pour le contrôle qualitatif de la réfection de la rue Birtz entre le boul. Marie-Victorin et la rue Le Gardeur et de la rue De Levilliers entre les rues De Mésy et D'Argenson et réfection de six (6) terrains de tennis au parc Pierre-Laporte à Solmatech inc. étant le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 58 763,84 \$, taxes incluses, le tout selon les clauses, conditions et termes prévus aux devis et à la soumission C-21-15-D.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-42

**Adjudication d'un contrat de services professionnels pour le contrôle qualitatif (piste cyclable rue de Montbrun, deuxième couche diverses rues, ajout d'un trottoir au carrefour giratoire, scellement de fissures, resurfaçage intersection Samuel-de Champlain et De Montarville, piste cyclable Montarville (un tronçon) et travaux divers) (C-21-15-E)**

---

CONSIDÉRANT le contrat de services professionnels pour le contrôle qualitatif (piste cyclable rue De Montbrun, deuxième couche diverses rues, ajout d'un trottoir au carrefour giratoire, scellement de fissures, resurfaçage intersection Samuel-de Champlain et De Montarville, piste cyclable Montarville (un tronçon) et travaux divers);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2645 préparé par la Direction du génie daté du 6 mai 2021 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat de services professionnels pour le contrôle qualitatif (piste cyclable rue De Montbrun, deuxième couche diverses rues, ajout d'un trottoir au carrefour giratoire, scellement de fissures, resurfaçage intersection Samuel-de Champlain et De Montarville, piste cyclable Montarville (un tronçon) et travaux divers) à Solmatech inc. étant le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 86 088,79 \$, taxes incluses, le tout selon les clauses, conditions et termes prévus aux devis et à la soumission C-21-15-E.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-43

**Adjudication d'un mandat de services professionnels pour les plans, devis et surveillance - Entretien viaducs MTQ territoire de Boucherville (P-17-AM-20-M1)**

---

CONSIDÉRANT le mandat de services professionnels pour les plans, devis et surveillance - Entretien viaducs MTQ territoire de Boucherville;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2584 préparé par la Direction du génie daté du 4 mai 2021 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le mandat de services professionnels pour les plans, devis et surveillance - Entretien viaducs MTQ territoire de Boucherville à FNX-Innov inc., étant le soumissionnaire conforme ayant obtenu le plus haut pointage lors de l'évaluation des offres, pour un montant total de 284 218,20 \$, taxes incluses, le tout selon les clauses, conditions et termes prévus aux devis et à la soumission P-17-AM-20-M1 et conditionnel à l'approbation d'un règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour la portion surveillance s'élevant à un montant de 134 520,75 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-44

**Adjudication d'un contrat pour traitement des frênes sur le territoire de la Ville de Boucherville (SI-21-24)**

---

CONSIDÉRANT le contrat SI-21-24 pour le traitement des frênes sur le territoire de la Ville de Boucherville;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2628 préparé par la Direction des travaux publics daté du 3 mai 2021 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat SI-21-24 pour le traitement des frênes sur le territoire de la Ville de Boucherville à Bio-Contrôle Arboricole inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme pour un montant de 60 640,86 \$, taxes incluses, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus au devis et à la soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-45

**Adjudication d'un contrat pour des travaux d'arboriculture et d'essouchage (2e demande) (SP-21-20)**

---

CONSIDÉRANT le contrat pour les travaux d'arboriculture et d'essouchage (2<sup>e</sup> demande);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2615 préparé par la Direction des travaux publics daté du 3 mai 2021 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat SP-21-20 pour des travaux d'arboriculture et d'essouchage (2<sup>e</sup> demande) à Abattage Larivée inc. étant le plus bas soumissionnaire conforme pour un montant de 766 883,25 \$, taxes incluses, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus au devis et à la soumission, le tout conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires aux budgets 2022 à 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-46

**Adjudication d'un contrat pour pavage, recouvrement partiel et rapiéçage (SP-21-21)**

---

CONSIDÉRANT le contrat pour pavage, recouvrement partiel et rapiéçage;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2629 préparé par la Direction des travaux publics daté du 29 avril 2021 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat SP-21-21 pour pavage, recouvrement partiel et rapiéçage à Pier-Teck Construction Inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme pour un montant de 282 263,63 \$, taxes incluses, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus au devis et à la soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-47

**Adjudication d'un contrat d'entretien préventif des systèmes CVAC des bâtiments (SP-21-22)**

---

CONSIDÉRANT le contrat d'entretien préventif des systèmes CVAC des bâtiments;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2630 préparé par la Direction des travaux publics daté du 29 avril 2021 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat SP-21-22 d'entretien préventif des systèmes CVAC des bâtiments à Névé réfrigération inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme pour un montant de 111 965,95 \$, taxes incluses, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus au devis et à la soumission conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires aux budgets 2022 et 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-48

**Adjudication d'un contrat de travaux de réfection de toiture de la maison du bénévolat**

---

CONSIDÉRANT le contrat de travaux de réfection de toiture de la maison du bénévolat;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2616 préparé par la Direction des travaux publics daté du 11 mai 2021 sur le sujet;

Il est proposé :

1. D'adjuger le contrat de travaux de réfection de toiture de la maison du bénévolat à Les toitures Poiré et Fils inc, étant le plus bas fournisseur lors de la recherche de prix pour un montant de 40 241,25 \$, taxes incluses.

2. D'autoriser à cette fin, une somme de 45 000 \$ à être financée à même les immobilisations payées comptant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-49

**Adjudication - Fourniture et plantation d'arbres et d'arbustes dans deux îlots boisés (parcs des Explorateurs et du Bois-de-Brouage)**

---

CONSIDÉRANT que l'abattage de nombreux frênes et arbres morts était nécessaire afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes;

CONSIDÉRANT que des plantations sont nécessaires afin de reconstruire un couvert forestier plus résilient face aux changements climatiques en cours et à venir;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel n° 2021-2632 préparé par la Direction de l'urbanisme et de l'environnement daté du 30 avril 2021;

Il est proposé d'adjuger le contrat de l'appel d'offres SP-21-18 pour la fourniture et la plantation d'arbres et d'arbustes dans deux îlots boisés, à la firme Terrassement technique Sylvain Labrecque inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme pour un montant de 178 188,71 \$ taxes incluses, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus à l'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-50

**Octroi d'un mandat d'accompagnement de citoyens à l'organisme Fous de nature**

---

CONSIDÉRANT que par sa résolution 200120-45, la Ville de Boucherville reconnaît l'urgence climatique et s'est engagée à réduire davantage les émissions de gaz à effet de serre sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la Ville de Boucherville a adopté, en 2015, un plan de réduction des gaz à effet de serre dans lequel sont identifiées plusieurs actions visant l'administration municipale et, dans une moindre mesure, les pratiques des citoyens;

CONSIDÉRANT que plusieurs citoyens sont préoccupés par les impacts des changements climatiques, mais se sentent démunis et manquent d'information lorsqu'il s'agit de réduire leur empreinte carbone;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2642 préparé par la Direction générale daté du 11 mai 2021;

Il est proposé d'octroyer un mandat à l'organisme Fous de Nature dans le cadre du projet pilote d'accompagnement de citoyens pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre pour un montant maximal de 75 000 \$ et ce, conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires au budget 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-51

**Adjudication d'un contrat de services professionnels juridiques en droit du travail**

---

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2659 préparé par la Direction des ressources humaines daté du 11 mai 2021

Il est proposé:

1. D'octroyer à la firme Bernard & Brassard s.e.n.c.r.l., étant le soumissionnaire conforme ayant obtenu le plus haut pointage, un contrat d'un (1) an, soit pour la période du 14 juin 2021 au 14 juin 2022, avec une possibilité de renouvellement pour deux (2) années subséquentes, pour la fourniture de services professionnels requis en matière de droit du travail et ce, conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires au budget 2022. Ce contrat est estimé pour la première année à 34 492,50 \$. Le tout selon les clauses, conditions et termes prévus au devis et à la soumission SI-21-23.
2. D'autoriser la directrice de la Direction des ressources humaines à signer tout document à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-52

**Procès-verbal de correction résolution 210419-52 de l'adjudication - Fourniture et plantation d'arbres et d'arbustes en contenant en bordure du ruisseau Sabrevois**

---

Le conseil municipal prend acte du dépôt du procès-verbal de correction résolution 210419-52 de l'adjudication - Fourniture et plantation d'arbres et d'arbustes en contenant en bordure du ruisseau Sabrevois.

**Ententes, conventions et contrats**

---

210517-53

**Résiliation de la Convention relative à la vente d'espaces publicitaires dans le programme de loisirs de la Ville de Boucherville**

---

CONSIDÉRANT la Convention relative à la vente d'espaces publicitaires dans le programme de loisirs de la Ville de Boucherville entre la Ville de Boucherville et Sport Média inc. datée du 4 avril 2006;

CONSIDÉRANT que la Ville de Boucherville et Sport Média inc. désirent mettre fin à cette convention;

Il est proposé de résilier en date de la présente la Convention relative à la vente d'espaces publicitaires dans le programme de loisirs de la Ville de Boucherville entre la Ville de Boucherville et Sport Média inc. datée du 4 avril 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-54

**Approbation d'un signataire pour l'entente entre Hydro-Québec et la Ville de Boucherville pour la réalisation de Travaux civils et la cession d'Actifs civils dans le cadre du projet de réaménagement de la rue De Montbrun entre le boulevard de Mortagne et le chemin de Touraine (P-17-AM-24)**

---

CONSIDÉRANT que Hydro-Québec souhaite réaliser des travaux pour prolonger son réseau électrique en souterrain afin d'alimenter un nouvel entrepôt qui sera construit sur sa propriété située dans la ville de Varennes (portant le numéro de référence pour Hydro-Québec DCL-22822736/réseau : 66652336);

CONSIDÉRANT que des Travaux civils devront être réalisés et implantés en souterrain dans l'emprise publique de la Ville pour les numéros de lots 2 513 363, 2 794 503, 2 865 425, 1 912 808 et 2 436 437 du cadastre du Québec longeant la rue De Montbrun entre le boulevard de Mortagne et le chemin d'Anjou sur le territoire de la Ville;

CONSIDÉRANT que la Ville ayant planifié des travaux de réaménagement dans le secteur de la rue De Montbrun entre le boulevard de Mortagne et le chemin de Touraine, Hydro-Québec souhaite coordonner son projet avec celui de la Ville afin d'y inclure le volet de la réalisation des Travaux civils;

CONSIDÉRANT que la Ville réalisera les Travaux civils pour les besoins d'Hydro-Québec, à l'exception, s'il y a lieu, des Travaux civils nécessaires à un branchement du distributeur souterrain sur la propriété d'Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT que la Ville et Hydro-Québec désirent convenir des modalités pour la réalisation des Travaux civils et la cession des Actifs civils construits pour répondre aux besoins d'Hydro-Québec;

Il est proposé d'autoriser le chef de service - conception et planification ou le directeur de la Direction du génie à soumettre et à signer l'entente entre Hydro-Québec et la Ville de Boucherville relativement à la réalisation de Travaux civils et la cession d'Actifs civils dans le cadre du projet de réaménagement de la rue De Montbrun entre le boulevard de Mortagne et le chemin de Touraine (P-17-AM-24).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Affaires diverses**

---

210517-55

**Orientation du conseil sur les sujets à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 20 mai 2021**

---

CONSIDÉRANT l'article 61 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ c. E 20.001);



CONSIDÉRANT que le conseil a été informé des sujets qui doivent faire l'objet des délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 20 mai 2021;

CONSIDÉRANT qu'un rapport a été fait des décisions prises par le conseil d'agglomération lors de sa dernière séance;

Il est proposé de prendre les orientations suivantes quant aux sujets mentionnés dans le préambule de la présente soit :

1. Favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux articles CA-210520-2.1 à CA-210520-2.6.
2. Favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux articles CA-210520-4.1 à CA-210520-4.4.
3. Favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux articles CA-210520-6.1 à CA-210520-6.8.
4. Favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux articles CA-210520-8.1 à CA-210520-8.11.

Toutefois, à la lumière de toute nouvelle information reçue par monsieur le maire ou son représentant sur l'un ou l'autre de ces dossiers avant la séance du conseil d'agglomération, celui-ci ou son représentant est autorisé à réévaluer la situation et à prendre une position différente lors de ces séances, si le tout est jugé pertinent, monsieur le maire ou son représentant est également autorisé à prendre la position jugée la meilleure pour la Ville pour tout nouveau dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-56

### **Adoption de la Politique de l'arbre de Boucherville**

---

CONSIDÉRANT que le Plan d'action et de développement durable de Boucherville (Agenda 21) identifie l'objectif d'accroître la place de la nature en ville et l'action stratégique de mettre en place une Politique de l'arbre favorisant le reboisement urbain;

CONSIDÉRANT que le Plan d'urbanisme précise l'objectif de protéger, soigner ou renouveler le patrimoine arboricole par différentes actions, dont celle de mettre en place une politique de foresterie urbaine;

CONSIDÉRANT la forte participation des citoyennes et citoyens de Boucherville au sondage sur la Politique de l'arbre et leur intérêt que soit protégés la forêt urbaine et les bénéfiques associés;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2660 préparé par la Direction de l'urbanisme et de l'environnement daté du 12 mai 2021;

Il est proposé d'adopter la Politique de l'arbre de Boucherville et de débiter la mise en oeuvre des actions associées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-57

**Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie**

---

CONSIDÉRANT que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à tous et à toutes, y compris aux communautés LGBT;

CONSIDÉRANT que malgré les efforts faits, l'homophobie est présente dans la société;

CONSIDÉRANT qu'il existe un large consensus contre la discrimination et plus particulièrement contre l'homophobie;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie;

CONSIDÉRANT que le thème 2021 est: Des violences partout dans le monde;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

Il est résolu de proclamer le 17 mai 2021 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-58

**Mise en jour de la politique Municipalité amie des aînés (MADA) et du plan d'action**

---

CONSIDÉRANT que la Ville de Boucherville désire assurer aux personnes âgées un environnement permettant leur épanouissement et favorisant les saines habitudes de vies;

CONSIDÉRANT que la dernière version du Plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA) de la Ville de Boucherville couvrait la période de 2014 à 2017;

CONSIDÉRANT que la reconnaissance Municipalité amie des aînés (MADA) est une priorité pour la Ville de Boucherville et ses élus;

Il est proposé:

1. D'autoriser la mise à jour de la Politique Municipalité amie des aînés (MADA) et du plan d'action qui en découle.
2. Désigner Mme Isabelle Bleau, conseillère municipale, comme personne responsable du dossier « aînés ».

3. D'autoriser la fonction publique à effectuer une demande d'aide financière et d'accompagnement technique via le Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) offert par le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux (Volet 1 : Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'actions en faveur des aînés).
4. Désigner la chef de service vie communautaire, à titre de représentante de la Ville de Boucherville pour le suivi de la demande d'aide financière ainsi que la signature de la convention d'aide financière et de la reddition de comptes.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. le maire, Jean Martel, Mmes, les conseillères, Jacqueline Boubane et Lise Roy se retirent pour ce point.

Mme Josée Bissonnette, mairesse suppléante, assume la présidence.

210517-59

#### **Autorisation - Installation d'un embarcadère face au 506, boulevard Marie-Victorin sur le lot 1 908 802**

---

Il est proposé d'autoriser l'installation d'un embarcadère sur la rive du fleuve Saint-Laurent sur le lot 1 908 802 (505, boul. Marie-Victorin), propriété de la Ville de Boucherville, et ce, face au 506, boul. Marie-Victorin et aux conditions suivantes :

- Les installations concernées devront être conformes aux exigences du Règlement n° 1682.
- L'implantation de l'escalier ou tout autre construction pour accéder à l'embarcadère ne doivent pas empiéter dans l'emprise de rue du boulevard Marie-Victorin.
- Les propriétaires du 506, boulevard Marie-Victorin devront libérer la Ville de Boucherville de toute responsabilité quant à tout incident qui pourrait être dû au fait de l'installation dudit embarcadère sur le terrain de la Ville.
- Lorsque la Ville de Boucherville le demandera, le propriétaire visé devra, à ses frais, enlever son embarcadère et tout autre ouvrage connexe.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Martel, Mmes Boubane, Roy et Bissonnette reprennent leurs sièges.

210517-60

#### **Appui au projet de passerelle vers l'Île Charron des Amis du Parc national des Îles de Boucherville**

---

CONSIDÉRANT que le 29 mars 2021, l'association des Amis du parc national des Îles-de-Boucherville a soumis aux villes de Boucherville et de Longueuil l'idée de la construction d'une passerelle piétonne et cyclable sur le pont de l'île Charron;

CONSIDÉRANT que selon l'association des Amis du parc national des Îles-de-Boucherville, le contexte actuel de la réfection du tunnel Louis-H-Lafontaine présente une opportunité de proposer au ministère des Transports du Québec la réalisation d'un tel projet.

CONSIDÉRANT que la construction d'une passerelle sur le pont de l'île Charron reliant le tronçon Boucherville-Longueuil au parc national des îles de Boucherville offrirait un accès annuel permanent aux piétons et aux cyclistes et compléterait le projet de la piste cyclable Mont-Saint-Hilaire–Oka;

CONSIDÉRANT que le règlement 2018-289 du plan d'urbanisme de la Ville de Boucherville prévoit à son objectif 3.2 d'aménager des parcours actifs conviviaux reliant les milieux de vie et les pôles d'activités;

CONSIDÉRANT que le règlement 2018-289 du plan d'urbanisme de la Ville de Boucherville stipule plus précisément à son action 3.2.4 d'amorcer une réflexion et des discussions avec des partenaires concernant un lien physique dédié à la mobilité active menant aux îles de Boucherville tel qu'un aménagement rattaché à la structure du pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine et des liens additionnels entre certaines îles;

Il est proposé :

1. Que la Ville de Boucherville approuve le projet de construction d'une passerelle piétonne et cyclable sur le pont de l'île Charron.
2. Que la Ville de Boucherville accepte d'être promoteur du projet auprès de la Communauté métropolitaine de Montréal et du gouvernement.
3. Que copie de la présente résolution soit transmise au ministre des Transports M. François Bonnardel, à la ministre déléguée aux Transports, Mme Chantal Rouleau, à la députée de Montarville et ministre de la Culture et des Communications, Mme Nathalie Roy, à la mairesse de Longueuil, Mme Sylvie Parent, au directeur général de la Communauté métropolitaine de Montréal M. Massimo Iezzoni, au directeur des Parcs nationaux des Îles-de-Boucherville et du Mont-Saint-Bruno, M. Cédric Landuydt et au président des Amis du parc national des Îles-de-Boucherville, M. Jean Hubert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **Affaires nouvelles**

---

210517-61

#### **Embauche - Directrice à la Direction des ressources humaines**

---

Il est proposé de procéder à l'embauche de Mme Mélanie Parent-Letendre à titre de directrice des ressources humaines, le tout conformément aux conditions prévues au protocole des conditions de travail du personnel cadre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-62

**865, boul. Marie-Victorin (lot 1 910 487 appartenant à la Ville) – autorisation – installation d'un embarcadère face au 852, boul. Marie-Victorin**

---

Il est proposé d'autoriser l'installation d'un embarcadère sur la rive du fleuve Saint-Laurent sur le lot 1 910 487 (865, boul. Marie-Victorin), propriété de la Ville de Boucherville, et ce, face au 852, boul. Marie-Victorin et aux conditions suivantes :

1. Les installations concernées devront être conformes aux exigences du Règlement n° 1682.
2. Les propriétaires du 852, boulevard Marie-Victorin devront libérer la Ville de Boucherville de toute responsabilité quant à tout incident qui pourrait être dû au fait de l'installation dudit embarcadère sur le terrain de la Ville.
3. Lorsque la Ville de Boucherville le demandera, le propriétaire visé, devra à ses frais, enlever son embarcadère et tout autre ouvrage connexe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210517-63

**Nomination d'un nouveau membre au sein du comité ferroviaire**

---

CONSIDÉRANT qu'un nouveau candidat désire s'impliquer au sein du comité ferroviaire;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de faire une mise à jour en désignant officiellement les personnes suivantes à titre de membres du comité ferroviaire tel qu'apparaissant ci-dessous;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2665 préparé par la Direction générale daté du 11 mai 2021 et portant sur la mise à jour des membres du comité ferroviaire;

Il est proposé que le conseil municipal procède à l'ajout de M. Gabriel Ducharme et mettre à jour la liste des membres du comité ferroviaire.

Composition officielle en date du 11 mai 2021:

- M. Jean Martel, maire
- Mme Isabelle Bleau, conseillère municipale
- Mme Amélie Giguère, chef de service participation citoyenne
  
- M. François Beaulne, membre invité non-votant
- Mme Micheline B. Savaria
- M. Gabriel Ducharme
- M. Jean-Marcel Duval
- M. Daniel Galarneau
- M. Cyril Gambini
- M. Jacques Labrecque

- Mme Sylvie Lamoureux
- Mme Monique Marion
- Mme Andréa Rodriguez
- M. Rémi Tremblay
- Mme Gaétane Voyer

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Parole aux membres du conseil**

---

La parole est accordée aux membres du conseil.

210517-64

**Levée de la séance**

---

Il est proposé de lever la présente séance à 21 h 33.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Jean Martel, maire

---

Marie-Pier Lamarche, greffière